

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 12 (1924)

Rubrik: Miscellanées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISCELLANÉES

PUBLICATION POSTHUME DES ŒUVRES DE LÉOPOLD MONOD

Le problème de l'autorité. 3^e édition augmentée. Paris, Fischbacher ; Lausanne, La Concorde. 1923. Un vol. in-16 carré de LXIV, 220 p.

Le problème de l'autorité est né du séculaire conflit de l'autorité et du libre examen.

Que répondre aux prétentions d'une autorité infaillible qui sera, dans le domaine religieux, soit un livre dicté par Dieu, soit une institution voulue par Dieu, soit une personnalité providentielle ? L'autorité infaillible ne saurait se laisser discuter sans se nier elle-même, mais cette abdication du jugement individuel, qu'elle exige, servira-t-elle la vérité ? Rien de moins certain, car le jour où le fidèle perdra la foi à l'autorité, il risque fort de perdre du même coup la vérité reçue sur la foi de l'autorité, et privée de tout point d'attache dans sa raison, dans sa conscience ou dans son cœur. La vérité doit-elle craindre la libre recherche ? N'ayons pas peur de la vérité en croyant avoir peur pour la vérité. En vain, pour nous destituer de nos droits et de nos devoirs envers la vérité, invoque-t-on l'humilité, le respect de la tradition, le souci des âmes faibles, rien ne saurait nous dispenser de chercher la vérité jusqu'à ce que nous l'ayons personnellement trouvée.

Si nous refusons d'abdiquer tout jugement personnel en faveur d'une autorité infaillible que nous ne trouvons nulle part, nous ne sommes pas sans autorité. Tout homme reconnaît « les autorités universelles » de la raison, du fait, et de l'obligation morale, s'il ne veut pas sortir des conditions normales où doit s'exercer l'activité de sa pensée et de sa volonté.

Le croyant s'incline devant l'autorité de Dieu, et, s'il est chrétien, devant l'autorité de la « parole de Dieu », de la révélation particulière de Dieu en Jésus-Christ. L'autorité de Jésus-Christ est donc religieuse, spirituelle, et c'est lui être infidèle que de la transporter hors de la

sphère qui lui est propre. Jésus-Christ n'est pas venu renseigner les hommes sur les origines du monde ou sur sa fin, sur l'auteur véritable d'un livre de l'Ancien Testament ou sur la date de sa composition, Jésus-Christ apporte non des idées nouvelles, mais une inspiration, une vie nouvelle. C'est dans la vie que le chrétien doit reconnaître l'autorité de Jésus-Christ, et ce serait une singulière dérision que de prétendre l'accepter pleine et entière dans le domaine de la croyance et de se permettre de la discuter et de l'atténuer dans la vie de tous les jours.

Jésus-Christ ne nous est connu que par le témoignage de ceux qui l'ont approché, témoignage qui se transmet de génération en génération dans l'Eglise. Mais le témoignage primitif, l'Evangile, reste juge de la valeur du témoignage des générations suivantes, et l'Eglise bien loin d'avoir seule autorité pour fixer le texte, le sens et l'interprétation exacte de l'Evangile, trouve elle-même dans l'Evangile son juge et la norme de son enseignement. D'ailleurs, parmi toutes les Eglises, qui nous fera voir l'Eglise infaillible ? L'Eglise romaine prétend l'être, mais sa prétention ne repose que sur elle-même et reçoit au cours de l'histoire le démenti des faits. Il n'y a pas d'Eglise infaillible, à l'origine elle ne se donnait pas pour telle. L'Eglise doit avoir sur ses membres une autorité relative, librement consentie, rendue nécessaire par les exigences de la vie et de l'action collective ; l'Eglise exerce sur les âmes mineures une autorité bienfaisante, mais dont le rôle pédagogique détermine la nature et les limites.

Dans les écrits du Nouveau Testament, nous possédons l'Evangile, la « parole de Dieu », la révélation de l'amour rédempteur en Jésus-Christ, mais comme cet Evangile est le couronnement d'un long développement religieux antérieur dont les documents nous ont été conservés dans l'Ancien Testament, celui-ci participe dans une certaine mesure à l'autorité que la « parole de Dieu » confère au Nouveau Testament. La Bible, livre inégalement inspiré en toutes ses pages, a donc autorité sur l'âme croyante pour autant qu'elle lui révèle Dieu, et cette autorité est spirituelle, indépendante des solutions données par la science critique aux questions littéraires et historiques relatives à l'origine et à la composition des livres bibliques. Qu'on ne fausse donc pas l'autorité de l'Ecriture Sainte en la réduisant à l'autorité d'un texte infaillible ! D'ailleurs ce texte biblique infaillible que nul ne peut nous montrer, nous serait bien inutile, s'il n'était complété d'une interprétation infaillible dont la recherche nous conduirait directement à Rome.

En analysant la vraie nature de l'autorité dans l'ordre intellectuel, moral et religieux, et dans le christianisme plus spécialement, nous avons vu se définir peu à peu la méthode spirituelle que nous substituerons à la méthode autoritaire. La méthode autoritaire voulait que nous recevions la vérité sur la foi de l'autorité, la méthode spirituelle

veut que nous recevions la vérité en vertu de ses caractères propres, et non sous la pression de la contrainte ou de considérations qui lui sont étrangères. Cette méthode ne nous prive pas de toute autorité : en la faisant résider dans la vérité seule, en Dieu seul, elle intérieurise et spiritualise l'autorité, elle lui fait gagner en pouvoir de persuasion et d'obligation ce qu'elle perd en force contraignante.

Pour discréditer cette méthode invoquera-t-on le péril d'un subjectivisme mortel à toute vérité ? Ce n'est pas se livrer désarmé au subjectivisme que d'avoir un tel culte de la vérité qu'on se croie tenu à la chercher personnellement et à lui réserver jalousement sa foi et son obéissance. Elle est sévère dans sa haute probité cette méthode qui fait dépendre la connaissance progressive de la vérité de la sincérité du chercheur, de son humilité, de la droiture de sa vie, de sa fidélité à la vérité qu'il possède déjà, mais n'est-ce pas en nous l'offrant comme prix d'un dur labeur et d'une vie sanctifiée que l'Evangile est « la religion de sainteté et d'amour qui fait les hommes forts, les affranchis de la vérité ».

Ainsi, après quelques décades d'orageuses discussions dont la démission de Schérer avait donné le signal au sein du protestantisme de langue française, Léopold Monod a eu le mérite de bien poser ce problème de l'autorité si souvent faussé par la passion des partis en présence. Non seulement il a défini sous le nom de méthode spirituelle la féconde conciliation de la science et de la foi, de la liberté et de l'autorité, mais surtout, dans l'esprit de la grande tradition chrétienne, il a montré le croyant, non pas trouvant en sa conscience le juge de toutes choses, mais lié en sa conscience par l'autorité de la vérité, subjugué par l'autorité vivante de Dieu.

L'Eglise romaine, fidèle à elle-même, défend avec intransigeance la méthode d'autorité ; au sein du protestantisme les partisans de la méthode d'autorité n'ont pas désarmé, sans vouloir reconnaître, qu'en bonne logique, ils devraient — et d'aucuns ne l'ont-ils pas fait ? — rallier l'Eglise infaillible ; dans notre pays romand se dessine un mouvement qui tend à restaurer l'autorité infaillible du texte biblique ; autant de circonstances qui concourent à maintenir le problème de l'autorité au nombre de ceux qui se posent aux croyants qui veulent penser leur foi et aux penseurs à la recherche de la vérité religieuse. C'est dire l'intérêt très grand de cette réédition du livre de Léopold Monod dont M. le professeur Raoul Allier a fait revivre l'attachante personnalité dans une remarquable étude qui sert d'introduction au volume. Avec une pénétration psychologique à laquelle la science n'atteindrait pas sans la sympathie, M. Allier décrit l'expérience religieuse qui a commandé tout le développement de la pensée de Léopold Monod, et qui, faisant de lui « un homme de l'Esprit », a déterminé l'attitude qu'il a adoptée devant le problème de l'autorité. Ces pages

seront toujours fort utiles à ceux qui voudront comprendre la personnalité et l'œuvre de Léopold Monod (1).

« *Quelques épaves* » *recueillies après cinquante ans de ministère.* (Chez les mêmes éditeurs.) Un vol. in-12 carré de xxxii, 428 pages.

Ce volume est composé de discours, de conférences, d'articles que l'auteur se proposait d'offrir à ses paroissiens de Lyon, en juin 1919, en souvenir de son ministère de cinquante années au milieu d'eux.

Dans un avant-propos, qu'il avait commencé à rédiger le matin de sa mort, il écrivait : « On peut essayer de soustraire aux flots de l'Océan ou à ceux de l'oubli des objets très divers. Le mot « épaves » ne préjuge rien sur leur valeur. » En présentant ce volume aux lecteurs de la *Revue* nous ne pouvons qu'indiquer brièvement cette valeur permanente sur laquelle Léopold Monod dans sa grande modestie ne voulait pas se prononcer. Pour qui sait combien il est difficile d'être concis sans être superficiel, précis sans être aride, édifiant sans cesser d'être intéressant ce livre sera une joie et un exemple. Dans ces morceaux divers par l'occasion qui les vit naître et les sujets qu'ils traitent on retrouvera toujours une conscience qui se manifeste aussi bien par la parfaite sobriété de l'expression que par l'incorruptible probité d'une pensée « résolue, quoi qu'il en puisse coûter, à ne pas abriter la foi et la tranquillité de l'âme derrière le rempart commode des préjugés volontairement adoptés et obstinément maintenus ». La sûreté et la pondération du jugement n'étoffent pas la flamme de l'enthousiasme pour les nobles causes et les vigoureuses indignations devant les « scandales ». L'étendue de la culture se montre par l'exacte connaissance du texte biblique, par le rappel discret des grands problèmes qui se posent à la pensée religieuse

(1) Les éditeurs ont donné à leur publication un caractère documentaire en ajoutant à la thèse de Léopold Monod, publiée pour la première fois en 1891, la préface de la deuxième édition (parue la même année), et un important article de la *Revue chrétienne* du 1^{er} mars 1892, dans lequel l'auteur, répondant à ses critiques, explique et précise sa pensée ; ces pages d'une lucidité magnifique, sont un modèle de polémique objective et chevaleresque.

Nous sera-t-il permis d'exprimer le regret qu'on n'ait pas joint à ce dernier article le texte d'une admirable conférence (prononcée, entre autres, à Lausanne, dans la série des « conférences apologétiques » fondées et dirigées par M. Ch. Byse) sur *La religion de l'esprit*, que la *Revue chrétienne* avait publiée en 1895 et qui eût excellemment complété le volume.

Tel qu'il est, sous l'impeccable forme typographique qui lui a été donnée — et qu'il méritait, certes ! — *Le problème de l'autorité* restera l'un des classiques de la littérature théologique du protestantisme de langue française. Il doit trouver place dans la bibliothèque de tous les étudiants en théologie et sera lu par eux, et relu chaque année quand ils seront pasteurs, pour le plus grand bien spirituel de nos Eglises. (Réd.)

contemporaine, par le choix judicieux des citations. La foi la plus vivante s'allie à une intelligence ouverte aux problèmes de l'action comme aux problèmes de la pensée. Cet esprit libre prend son bien où il le trouve, non par dilettantisme, mais parce qu'il a été conduit par un vif sentiment de l'infinité grandeur de la vérité et de l'infirmité des conceptions humaines à constater que « chacun n'est pas appelé à tout dire ; aucun ne peut dire utilement que ce qui a passé dans la substance de son être ; c'est là ce qu'il faut lui demander, quitte à trouver ailleurs ce qui lui manque à lui ». C'est ainsi que dans deux fort belles études Léopold Monod fait preuve d'une égale compréhension à l'égard de deux génies aussi étrangers l'un à l'autre que Calvin et Tolstoï.

« Epaves ! » Oui, mais combien dignes d'échapper à l'oubli ! Ecrits d'occasion, mais tout chargés de cette vérité éternelle qui fait les livres que l'on reprend toujours et qui ne lassent jamais.

Une sobre et intéressante notice biographique sur Léopold Monod, ainsi que des indications sur ses publications, ouvrent ce volume et en rehaussent encore la valeur.

CHARLES MASSON.
